



## Le fil des mobilités actives

25 mai 2023

### L'actualité de la semaine



## Le plan marche à pied d'œuvre

Annoncé lors du comité interministériel vélo et marche **du 5 mai dernier**, le programme ID-Marche se met en place avec l'ouverture de l'appel à projets Marche du quotidien de l'ADEME et le lancement de la communauté Mobilités piétonnes. Les collectivités territoriales se retrouvent (encore !) en première ligne pour déployer le premier programme national de soutien aux mobilités piétonnes.

L'[appel à projets Marche du quotidien](#), lancé le 12 mai dernier, reste ouvert aux communes et aux EPCI (établissement public de coopération intercommunale) jusqu'au 30 juin. Les objectifs de cet appel à projets selon l'ADEME : « *soutenir les territoires qui ont l'ambition de replacer le piéton au cœur des politiques publiques de mobilité et d'aménagement du territoire* ».

Trois axes sont retenus : les études stratégiques, l'expérimentation de projets d'aménagement, l'animation et la communication. Le taux de subvention est de 50% dans la limite de 100 000 euros de budget global. Dix jours après ce lancement, lundi 22 mai, quelque 180 collectivités territoriales ont participé aux **premiers pas de la communauté Mobilités piétonnes**, accessible sur la [plateforme Expertises Territoires](#).

[Lire la suite](#)

# Un éclairage sur les passages piétons

Publié à bas bruit au [journal officiel du 14 avril dernier](#), l'arrêté du 11 avril autorise l'ajout d'un dispositif lumineux au sol sur les passages piétons. Expérimentée à Paris et à Nevers, cette nouvelle signalisation lumineuse au sol a montré «*un meilleur respect du passage piéton et de la ligne d'effet par les conducteurs, de l'ordre de 20 à 30%*», [selon la Sécurité routière](#).

Un changement de considération des piétons notable ! «*Pendant longtemps les politiques de sécurité ont abordé le piéton comme "un obstacle mobile sur la trajectoire des véhicules"* », soutenait le comité des experts du Conseil national de la Sécurité routière dans un rapport de 2018 (*Accidentologie des piétons : enjeux et recommandations*). Dans 60 % des accidents mortels de piétons, le conducteur n'a pas freiné pour éviter le passant comme le confirme la vitesse de choc correspondant à la vitesse de circulation initiale. Cette visibilité supplémentaire pourrait participer à la réduction de l'accidentologie : 484 piétons ont perdu la vie et 2009 ont été grièvement blessés sur l'année 2022.

Ce nouvel outil s'ajoute à l'abaissement de la vitesse qui se généralise dans les territoires. Rappelons que le risque de perdre la vie pour un piéton suite à un choc avec un véhicule se trouve multiplié par six en passant de 30 km/h à 50 km/h. Et l'âge alourdit la peine !

## S'inspirer des actions menées par les territoires pour apaiser les villes

**Début juin, deux événements coorganisés par le Club se consacrent à l'apaisement des quartiers et à la cohabitation entre piétons et cyclistes. Des événements gratuits, ouvert prioritairement aux adhérents du réseaux, élus-es et techniciens-ennes.**

**>>> Mardi 6 juin - Bordeaux (33). Prévenir les conflits piétons-cyclistes : quelles pistes pour améliorer la cohabitation entre les modes ?**

Des visites de site (à pied ou à vélo) la matinée (9h30-12h30) se poursuivent avec une mise en situation dans un territoire fictif l'après-midi (14h-17h) afin d'élaborer un diagnostic et de trouver des solutions pour prévenir les conflits et améliorer la cohabitation entre modes actifs. Une journée d'études accueillie par Bordeaux Métropole, coorganisée par l'Adma, le Cerema et le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

[S'inscrire sous ce lien](#)

**>>> Du 8 juin au 9 juin (Vitré, Saint-Brieuc, Rennes) : Villes apaisées, quartiers à vivre.**

Jeudi 8 juin à partir de 12h45, deux visites se dérouleront simultanément dans les villes de Vitré et de Saint-Brieuc. Les deux groupes se retrouveront ensuite le soir à Rennes pour un dîner (20h). Vendredi 9 juin (de 9h à 17h), échanges et visite à Rennes. Ces visites donnent à voir des démarches mises en œuvre pour repenser les questions du quartier comme lieu de vie, la réduction de la place de la voiture et de sa vitesse en milieu urbain. Une manifestation organisée dans le cadre de la campagne nationale Villes apaisées, quartiers à vivre, portée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables et Rue de l'Avenir.

[Retrouver le programme](#) ; [s'inscrire](#)

## L'ingénierie marche et vélo en question

**Quelles sont les prestations d'ingénierie territoriale dispensées par les départements, qui concernent le vélo ou la marche ?**

La Mission Vélo et Marche du ministère chargé des Transports recense les prestations d'ingénierie territoriale. Le court questionnaire s'adresse à toutes les collectivités territoriales et la restitution de ce travail fera l'objet d'une communication publique.

[Répondre au questionnaire](#)

# 250

**Plus de 250 acteurs économiques de la filière du vélo se retrouvent désormais en ligne.**

L'[annuaire Cycling](#) référence l'écosystème du vélo par région, de la formation à l'industrie en passant par les opérateurs de service ou les bureaux d'études. Cet instantané des acteurs économiques du cycle est évolutif et doit accompagner les projets de la filière en construction. Toute entreprise, association, bureau d'études... peut demander à être [référéncé directement via ce lien](#) ; la mise en ligne sera effectuée après validation par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.



**Le département d'Ille-et-Vilaine (35) renouvelle l'opération**

**[La route se partage](#)** jusqu'à fin septembre en installant 49 panneaux de prévention au bord des routes départementales, le long de l'itinéraire de l'épreuve cycliste Paris-Brest-Paris (20 - 24 août).

**La [rampe vélos et piétons](#) située entre les Ponts Nelson Mandela reliant Charenton-le-Pont (94) et Ivry-sur-Seine (94)** vient d'être ouverte. Cette rampe de 210 mètres pour une

largeur de 3 mètres et une pente de 4% assure la continuité cyclable, dont l'itinéraire Eurovélo 3.

**La ville de Toulouse (31) va créer un code de la rue** sous la forme d'un livret et de vidéos de sensibilisation pour accompagner l'apaisement de la ville et l'abaissement des vitesses à 30 km/h.

## En bref

**La Fédération des acteurs du vélo en entreprises (FAVE)** a été lancée lors du premier comité interministériel sur le vélo du 5 mai dernier. Cette association rassemble les entreprises proposant des services de location de vélos aux employeurs.

**La région Nouvelle Aquitaine vient de publier l'annuaire des acteurs économiques de son territoire**. La publication référence le tissu industriel mais également les services, la formation et la recherche.

**Du 12 au 30 juin, l'opération École solidaire** ambitionne de faire participer 3400 classes, soit 100 000 élèves à des actions du Savoir rouler à vélo (SRAV), en écho aux 3400 kilomètres parcourus par les cyclistes du Tour de France 2023. Une initiative ouverte à toutes les classes, du cours préparatoire au CM2.

**L'ADEME vient de mettre en ligne Plus fraîche ma ville**, un service numérique public d'aide à la décision pour les villes voulant mettre en place des solutions de rafraîchissement durables. Cet outil a été conçu avec des élus et agents territoriaux.

**Parmi les nombreux débats, tables rondes, et conférences du salon Vélo in Paris**, (27/29 mai, parc floral de Paris), Maria Jebli-Chedeville, vice-présidente du Club et présidente de Mai à Vélo ouvre les festivités samedi 27 à 10h30 sur Mai à Vélo ; lundi 29 à 11h30, Thibault Hardy, chargé de mission va participer au débat sur l'apprentissage du vélo et l'écomobilité scolaire.

**Huit portraits de cyclistes partageant un conseil pour circuler en sécurité s'affichent depuis le 23 mai**. Cette campagne de la Sécurité routière se retrouve dans 70 villes à l'arrière des bus et sur des panneaux grand format, en sortie d'agglomération.

## AGENDA

**Du 27 au 29 mai, Paris (75)**

**Velo in Paris (Parc floral)**

Exposition, tests et animations dédiés au vélo.

En savoir davantage

## GENS

**Catherine Hervieu a été élue à la présidence d'Atmo**

**France**, la Fédération des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA). La conseillère municipale de Dijon et conseillère départementale de la Côte d'Or a été vice-présidente

## **Mardi 6 juin, Bordeaux (33)**

### **Prévenir les conflits piétons-cyclistes : quelles pistes pour améliorer la cohabitation entre les modes ?**

Bordeaux Métropole accueille une journée d'études sur la cohabitation entre piétons et cyclistes organisée pour les élu.es et technicien.nes territoriaux.

Un évènement co-organisé par l'Adma, le Cerema et le Club des villes et territoires cyclables et marchables ; priorité aux inscriptions donnée aux adhérents du Club.

[S'inscrire ici](#)

## **Du 8 juin au 9 juin, Bretagne**

**Villes apaisées, quartiers à vivre** Voyage d'études à Vitré, Saint-Brieuc et Rennes dans le cadre de la campagne nationale Villes apaisées, quartiers à vivre, portée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables et Rue de l'Avenir. [En savoir davantage ; s'inscrire](#)

## **Du 26 juin au 27 juin - Saint-Nazaire (44)**

### **La pratique du vélo et de la marche dans les quartiers de la politique de la ville (QPV)**

Un séminaire organisé par le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM) avec la ville de Saint-Nazaire et la Carene (Saint-Nazaire Agglomération).

À cette occasion le CVTCM présentera son guide *À pied à vélo dans les quartiers*, une publication soutenue par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). [Retrouver le programme ; s'inscrire](#)

## **Du 17 octobre au 19 octobre, Clermont-Ferrand (63)**

**Congrès du Club des villes et territoires cyclables et**

du Club des villes et territoires cyclables et marchables lors du précédent mandat.

## **FORMATIONS**

### **>>> Mardi 20 juin - Vélos et trottinettes en free-floating : évolution des modèles économiques ?**

Formation (gratuite pour les adhérents du Club) organisée par Agir et le Club des villes et territoires cyclables et marchables

[Informations et inscriptions](#)

## **RECRUTEMENT**

> Dans le cadre d'une création de poste, **Troyes Champagne Métropole recrute un-e chargé-e de mission Mobilités et aménagements cyclables**. Informations et candidatures (avant le 9 juin) [sous ce lien](#).

> L'agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc **recrute un-e coordinateur-trice/animateur-trice écomobilité scolaire en Savoie**.

Poste basé à Chambéry. Informations et candidatures à retrouver [sous ce lien](#).

## **marchables**

Le 24° congrès se déroule à l'occasion des Rencontres nationales du transport public. Pendant trois jours, quelque 300 congressistes vont débattre et échanger autour de tables rondes, ateliers et se retrouver sur l'espace mobilités actives, le salon animé par le Club, situé au cœur de l'exposition.

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables  
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}  
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)